

AMENAGEMENT DU PARVIS DU FORUM DE LA TOUR PANORAMIQUE
Concertation - réunion publique du 22/03/2016

Compte-rendu

1 - Participants & Objet de la réunion

- Elu : Bernard BOCHARD, Adjoint au Maire du 9^e arr. délégué à l'Urbanisme, la Politique de la Ville et la Participation des habitants.

- SERL (maitre d'ouvrage) : Audrey DELALOY, Anna SARNER et Arnaud BOURREL, chefs de projet en charge de l'aménagement de la ZAC Duchère

- Equipe de maitrise d'œuvre : Alain MARGUERIT, urbaniste-paysagiste L'Atelier des Paysages

- Mission Lyon La Duchère : Fanny THENARD, chargée de concertation

- Plus d'une cinquantaine d'habitants ont répondu présent pour ce premier rendez-vous.

Bernard Bochard introduit la réunion en rappelant l'historique de la concertation à La Duchère. Au même titre que les autres espaces publics du projet de La Duchère (Parc du Vallon, square Averroès, place Abbé Pierre etc.), l'aménagement du parvis du Forum de la Tour Panoramique fera l'objet d'une coproduction avec les habitants.

L'objet de cette première réunion est de présenter le contexte du parvis : sa place dans le quartier initial puis dans le projet de renouvellement urbain, sa composition, son environnement, les projets alentour. Ces éléments seront une base pour le travail en ateliers avec les habitants.

Deux ateliers sont aujourd'hui prévus (d'autres pourront être rajoutés si besoin) ainsi qu'une réunion de restitution. L'équipe de maitrise d'œuvre menée par Alain Marguerit s'appuiera sur les échanges avec les habitants pour traduire ce que l'on a collectivement envie de voir sur cette place, dans le respect des contraintes du site et du projet.

2 - Le parvis du Forum dans le projet de renouvellement urbain de La Duchère

Voir document joint, p.1 à p. 13. / Présentation par Audrey DELALOY

- **Comparaison situation antérieure 2003 – projet 2012 – projet 2016**

Démolition du centre commercial et du centre administratif. Le projet urbain de 2003 prévoyait la démolition du U au pied de la Tour Panoramique, qui sera finalement gardé.

- **Présentation des ilots alentour**

Plusieurs opérations de construction et/ou réaménagement sont prévues dans le secteur du parvis de la Tour Panoramique : Ilot 5d résidence Crous – « U » de la Tour Panoramique – Parking SACVL – Ilot 33 – Ilots 16/26 – Ilots 24/25

- **Les enjeux du projet de réaménagement**

Aménagement d'un espace public structurant à l'échelle du quartier de la Duchère

Redonner à cet espace une échelle qui corresponde effectivement à son rang dans la hiérarchie des espaces publics du quartier

L'organisation de diverses fonctions

- Organiser les circulations piétonnes avec l'ensemble du secteur et les liens avec les autres secteurs du Plateau
- Permettre l'animation du parvis par des usages et des appropriations différentes aux différentes heures de la journée et veiller au traitement des accès piétons au parking SACVL
- Traitement et réorganisation des accès : Faciliter la lisibilité (délimitation, affectation, hiérarchisation) des espaces dans leurs statuts et leurs fonctions, notamment leurs rapports avec le pied de la résidence sociale étudiante, l'entrée

- **QUESTIONS ET ECHANGES**

*** Avec la suppression du stationnement sur le futur ilot 33, on souffre d'un manque de places de stationnement sur le secteur. Quelles solutions ?**

- > l'ilot 33 n'est pas destiné à accueillir un parking mais le développement d'un programme immobilier à destination des entreprises en faveur de l'emploi sur la Duchère. Le stationnement est un sujet qui doit être porté à l'échelle du quartier.

*** Pourquoi garder le U de la Tour Panoramique qui devait précédemment être détruit ?**

- > Le « U » participe à l'équilibre économique de la copropriété Tour Panoramique qui, en tant qu'immeuble de grande hauteur, est soumise à de nombreuses obligations (matériel de sécurité, surveillance 24/24 etc.) qui pèsent sur les charges communes. De plus ce « U », créé par François-Régis Cottin tout comme la Tour Panoramique, revêt un intérêt architectural et donc patrimonial. Ce bâtiment occupé provisoirement par la mission Duchère et l'antenne de la Maison de l'Emploi et de la Formation fera l'objet d'étude en vue de sa réhabilitation.

3 - Les caractéristiques du parvis du Forum

Voir document joint, p.14 à p. 28. / Présentation par Alain Marguerit

- **Un projet à inscrire dans son histoire**

Rappel du projet originel de François-Régis Cottin : le Forum était au cœur d'une pièce urbaine autocentrée, dissociée des circulations du quartier et du grand paysage. Espace construit qui devait au départ être couvert d'arches (mais F-R Cottin a été contraint de modifier son projet). La centralité originelle du quartier était sur les centres commerciaux et administratifs ; de par la topographie du lieu et les espaces construits, il s'agissait d'une centralité fermée.

Le projet de renouvellement urbain a fait entrer la circulation dans le quartier, a modifié la topographique du lieu et a déplacé la centralité sur la place Abbé Pierre.

- **Le rapport au grand paysage**

Le projet de renouvellement urbain a modifié le rapport au grand paysage en ouvrant le quartier sur le parc du Vallon et l'ouest lyonnais. Des percées visuelles et physiques sont aujourd'hui existantes depuis le Forum. Proximité immédiate du square des Marronniers, continuité écologique entre la place Compas-Raison et le parc du Vallon.

- **Un site totalement artificiel**

Le Forum est intégralement situé sur la dalle du parking SACVL et en limite de la dalle du parking de la Tour panoramique il s'agit donc d'un espace hors-sol. Espace très minéral à la végétalisation difficile faute de pleine terre et demandant beaucoup d'entretien.

- **Démarche patrimoniale et artistique**

Le Forum s'inscrit dans un environnement duchérois à fort intérêt patrimonial : la Tour Panoramique, l'Eglise du Plateau et les Erables notamment. Proximité aussi d'œuvres d'art : sculptures de S. Boyer sur la place Compas-Raison, sculptures de D. Bjalava sur le square Averroes, « Petra Silva » de G. Bertholon dans le parc du Vallon.

La possibilité d'une démarche artistique sur le Forum est une question ouverte dans le cadre de la concertation.

- **QUESTIONS ET ECHANGES**

- * Le Forum pourra-t-il être en partie végétalisé ?**

-> La question reste ouverte et sera abordée lors des ateliers. Mais comme cet aménagement est hors-sol (dalle du parking souterrain), la végétalisation sera difficile.

- * L'espace situé sous la Tour Panoramique et le « U » est un espace privé appartenant à la copropriété, mais d'usage public. Comment cela sera-t-il pris en compte ? De plus, quel usage de la place par les étudiants de la résidence d'en face ? On se rend compte par exemple que la place**

Abbé Pierre est sale quand les étudiants s'y installent pour manger le midi.

-> On trouvera toujours des inconvénients, mais la place Abbé Pierre est une réussite, un espace où l'on vit et se rencontre. La propreté et la tranquillité sont bien sûr des questions importantes qui seront suivies de près dans le cadre du projet d'aménagement. De plus il est prévu dans la démarche de concertation d'aller interroger les étudiants pour cerner au mieux leurs besoins et usages.

*** Une enquête des différents usages de la place est-elle prévue ?**

-> C'est l'objet des ateliers de travail à venir, croiser les usages actuels et futurs de la place. L'équipe de maîtrise d'œuvre est composée de plusieurs professionnels qui vont tous apporter leurs champs de compétence à l'expertise technique et de gestion future. Comme pour les autres projets une séance de travail est également prévue avec les services gestionnaires (propreté, espaces verts, éclairage public...) et ceux de la prévention situationnelle.

• AUTRES QUESTIONS – SUJETS DIVERS

*** Il semble y avoir de plus en plus d'espaces verts privés, appartenant aux nouvelles résidences. Que reste-t-il aux locataires à part le parc du Vallon ?**

-> Le square des Marronniers, agrandi et réaménagé, reste accessible à tous, tout comme l'espace Compas-Raison et bien sûr le parc du Vallon. Il y a aujourd'hui autant d'espaces verts qu'avant, et ceux-ci sont mieux pensés, accessibles et connectés les uns aux autres par des cheminements doux.

*** Des jardins partagés sont-ils prévus sur le quartier ?**

- > Oui, certains pourront être aménagés sur l'espace public, par exemple dans le square des Marronniers ou le long de l'allée du parc du Vallon (future allée J. Maurice). Par ailleurs, des jardins partagés voient le jour dans les nouvelles résidences (îlot 20-21). Mais la question de la gestion devra être abordée. Des jardins sont aujourd'hui disponibles mais n'ont pas encore trouvé de jardiniers (ceux du ~~Parc du Vallon~~ Château, arrière de la résidence GLH « jardin des jumelles » à Sauvegarde). Cet usage dépendra de l'implication des habitants.

***La circulation des véhicules, en particulier des bus, sous la barre 240 crée des nuisances pour les locataires.**

-> Cette rue sous la barre existe depuis l'origine du quartier.. Une signalisation renforcée permet de limiter les passages intempestifs de véhicules hors gabarit. L'effort sera poursuivi.

4 - La démarche à venir

Voir document joint, p.29 à p. 30

- **Le planning des travaux**

- Etudes de maîtrise d'œuvre : 6 mois
- Sélection des entreprises : début 2017
- Lancement travaux : 2ème trimestre 2017
- Durée du chantier : 12 mois. Livraison partielle pour la résidence CROUS
- Réouverture public : début 2018

- **Concertation : deux ateliers de travail et une réunion de restitution**

26 avril : Atelier « Les invariants techniques du projet et les usages du parvis »

17 mai : Atelier « Travail sur la base de propositions »

7 juin : Retour sur le scénario d'aménagement retenu

**Les ateliers se dérouleront dans la salle panoramique au 2^{ème} étage
du « U » de la Tour Panoramique
de 18h à 20h**

Les ateliers sont ouverts sur la base de l'inscription prise lors de la réunion de lancement et limités à 30-35 personnes afin d'être dans de bonnes conditions de travail et d'échanges.